



## **Sanofi demande la fixation d'une date d'enregistrement (« record date ») dans le cadre du processus pour révoquer et remplacer le Conseil d'administration de Medivation**

**Paris, France - Le 1<sup>er</sup> juin 2016** - [Sanofi](#) annonce aujourd'hui avoir formulé une demande écrite au Secrétaire général de Medivation, Inc. (NASDAQ: MDVN) visant à ce que le Conseil d'administration de Medivation fixe la date d'enregistrement (« record date ») qui servira à déterminer les actionnaires habilités à donner leur consentement écrit pour révoquer et remplacer chaque membre du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration de Medivation peut fixer la date d'enregistrement au plus tard le 22 juin 2016. A compter de la date d'enregistrement, le Conseil d'administration de Medivation peut être révoqué et remplacé à tout moment par les actionnaires ayant remis leur consentement et représentant la majorité du capital.

Comme prévu dans ses statuts, Medivation doit adopter une résolution fixant la date d'enregistrement dans les 10 jours ouvrables suivant la demande de Sanofi. La date d'enregistrement ne peut être fixée plus de 10 jours ouvrables après la réunion du Conseil d'administration ayant adopté ladite résolution. Si aucune date d'enregistrement n'est fixée dans le délai imparti, celle-ci sera la première date à laquelle un consentement écrit aura été reçu par Medivation, tel que prévu dans ses statuts.

### **A propos de Sanofi**

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi est organisé en cinq entités globales : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine générale et Marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Merial. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: SAN) et à New York (NYSE: SNY).

### **Déclarations prospectives**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le*



nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2015 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2015 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

#### **Informations complémentaires**

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour la vente d'actions. Aucune offre publique d'achat visant les actions de Medivation n'a débuté à ce jour. Dans le cadre de l'opération envisagée, Sanofi pourrait déposer des documents d'offre publique d'achat auprès de la United States Securities and Exchange Commission (la "SEC"). Tout document définitif d'offre publique d'achat sera adressé par courrier aux actionnaires de Medivation. Il est fortement recommandé aux détenteurs de valeurs mobilières de Medivation de lire attentivement ces documents et autres documents déposés auprès de la SEC dans leur totalité si et lorsqu'ils seront disponibles parce qu'ils contiendront des informations importantes sur l'opération envisagée. Des exemplaires de ces documents (si et lorsqu'ils seront disponibles) et des autres documents déposés auprès de la SEC par Sanofi pourront être obtenus sans frais sur le site internet de la SEC, <http://www.sec.gov>. Sanofi et certains de ses administrateurs et cadres dirigeants peuvent être considérés comme « participants » à la sollicitation de consentement relative à l'opération envisagée. L'information sur les éventuels intérêts particuliers dans le projet de ces administrateurs et cadres dirigeants sera présentée dans les documents d'offre visés ci-dessus. Des informations complémentaires sur les administrateurs et les cadres dirigeants de Sanofi figurent également dans le document de référence déposé à l'AMF et enregistré sous Form 20-F auprès de la SEC le 4 mars 2016. Ce document est disponible gratuitement sur les sites de la société [www.sanofi.com](http://www.sanofi.com) et de la SEC [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

---

#### **Contacts:**

##### **Relations médias**

Jack Cox et Laurence Bollack  
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46  
[mr@sanofi.com](mailto:mr@sanofi.com)

##### **Joele Frank, Wilkinson Brimmer Katcher**

Joele Frank, Andy Brimmer ou James Golden  
Tél: +1-212-355-4449

##### **Relations investisseurs**

George Grofik  
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45  
[ir@sanofi.com](mailto:ir@sanofi.com)

##### **Innisfree**

Scott Winter ou Larry Miller  
Tél : +1-212-750-5833